



Les guerres Savoie - Dauphiné (1140 - 1337)



Dès leur création (vers 1030), Savoie et Dauphiné ont des limites imprécises et complexes aussi, après un siècle de coexistence pacifique, les armes sortent des fourreaux.

Cinq épisodes belliqueux ponctuent les différends entre les Comtes de Savoie et les Dauphins, sans jamais les régler. Curieusement Saint Georges, où sont signées quelques trêves, est resté en dehors de ces conflits.

1140 – 1165 : pour la mainmise sur le Grésivaudan, riche terre à blé. Le Dauphin Guigues IV meurt au siège de Montmélian en 1142.

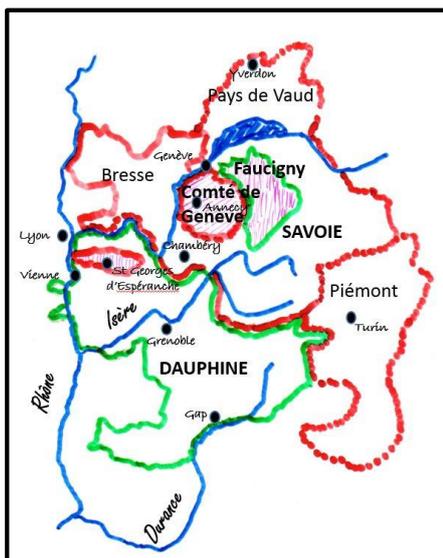
Pierre qui a obtenu le Faucigny par son mariage avec Agnès de Faucigny, le laisse en dot à sa fille qui épouse le Dauphin ce qui, dès sa mort, en 1268, crée un casus belli.

1282 – 1286 : première querelle sur le Faucigny, qui se termine au traité de Paris.

1289 – 1293 : toujours au sujet du Faucigny la guerre prit fin au traité de Moirans.

1299 – 1314 : en 1306, sous l'arbitrage de Clément V (est-il présent à Saint Georges ?) une trêve est signée à Saint Georges, la paix le sera au traité de Villard-Benoît (1314)

1324-1334 : la Savoie envahit le comté de Genève allié du Dauphin qui répond en assiégeant le château des Allinges. En 1325, à la bataille de Varey près de Nantua l'armée savoyarde est déconfite, en 1333, au siège du château de La Perrière, le Dauphin Guigues VIII est mortellement blessé et la paix est conclue au traité de Chapareillan (1334). Ce traité sera augmenté en 1337 et signé à Saint Georges, stipulant le Rhône comme limite entre Savoie et Dauphiné.



Sur la carte de 1300, le Faucigny (dauphinois) et le Comté de Genève, indépendants, sont des enclaves dans le territoire savoyard et sources de conflits.

Les terres savoyardes en Dauphiné sont centrées sur Saint Georges d'Espérance.

Mariages et guerres sont le mode d'extension des territoires à cette époque, mais orgueil et courte vue imposent des limites ruineuses à cette politique.